



CA des Deux Baies en Montreuillois (Siren : 200069029)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Montreuil
Arrondissement	Montreuil
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/08/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bruno COUSEIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	11-13 Place Gambetta
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62170 MONTREUIL sur MER
Téléphone	03 21 06 66 66
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	67 863
-----------------------------	--------

Densité moyenne

167,62

Périmètre

Nombre total de communes membres : 46

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Airon-Notre-Dame (216200154)	225
62	Airon-Saint-Vaast (216200162)	191
62	Attin (216200444)	738
62	Beaumerie-Saint-Martin (216200949)	401
62	Berck (216201087)	14 519
62	Bernieulles (216201160)	185
62	Beutin (216201244)	477
62	Bréxent-Énocq (216201764)	693
62	Camiers (216202010)	2 760
62	Campigneulles-les-Grandes (216202069)	317
62	Campigneulles-les-Petites (216202077)	573
62	Colline-Beaumont (216202317)	142
62	Conchil-le-Temple (216202333)	1 149
62	Cormont (216202416)	324
62	Cucq (216202614)	5 211
62	Écuires (216202895)	738
62	Estrée (216203125)	296
62	Estréelles (216203158)	361
62	Étaples (216203182)	10 963
62	Frencq (216203547)	861
62	Groffliers (216203901)	1 554
62	Hubersent (216204602)	276
62	Inxent (216204727)	168
62	La Calotterie (216201962)	650
62	La Madelaine-sous-Montreuil (216205351)	169
62	Lefaux (216204966)	244
62	Lépine (216204990)	281
62	Le Touquet-Paris-Plage (216208264)	4 462
62	Longvilliers (216205278)	253
62	Maresville (216205542)	102
62	Merlimont (216205716)	3 414
62	Montcavrel (216205856)	418
62	Montreuil (216205880)	2 144
62	Nempont-Saint-Firmin (216206029)	200
62	Neuville-sous-Montreuil (216206102)	659
62	Rang-du-Fliers (216206888)	4 289
62	Recques-sur-Course (216206987)	284
62	Saint-Aubin (216207423)	270
62	Saint-Josse (216207522)	1 162
62	Sorrus (216207993)	830

62	Tigny-Noyelle (216208157)	174
62	Tubersent (216208322)	541
62	Verton (216208496)	2 481
62	Waben (216208660)	446
62	Wailly-Beaucamp (216208702)	1 023
62	Widehem (216208876)	245

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 49

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>Lutte contre l'érosion des sols et trait de côte : Au titre de cette compétence, la communauté ne peut intervenir que sur des opérations s'inscrivant en soutien de la compétence GEMAPI. Sont reconnus comme tels, les opérations, études, actions, ou encore les aménagements, opérations d'entretien et de gestion d'ouvrages qui permettent techniquement de faciliter la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et servent ses intérêts. Lutte contre l'érosion des sols : La communauté réalise tous travaux et actions dans le cadre de la mise en œuvre de la lutte contre l'érosion des sols qui s'inscrit en soutien de la compétence GEMAPI de la communauté. Défense contre la mer : La communauté réalise, étend, entretient et gère les ouvrages nécessaires pour défendre les baies, estuaires et le littoral (trait de côte) contre l'érosion dunaire, l'envahissement de la mer et les mouvements sédimentaires. Seules peuvent être réalisées les opérations qui s'inscrivent en soutien de la compétence GEMAPI.</i>
- Autres actions environnementales <i>Sentiers de randonnée et circulation douce : La communauté est compétente en matière de création, extension, aménagement, entretien, exploitation et promotion de sentiers de randonnées labellisés par les fédérations ou organismes compétents, les voies de circulation douces intercommunales et les haltes randonnées. La communauté élabore le schéma directeur d'aménagement de sentiers de randonnée pédestre, équestre et cyclable.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

~~Coordination et mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions~~

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Construction de nouveaux équipements de l'enseignement préélémentaire ou élémentaire dans le cadre d'un regroupement pédagogique de communes membres.

- Activités péri-scolaires

La communauté est compétente en matière d'éveil musical et artistique, y compris dans le cadre d'interventions en milieu scolaire à travers le Pôle Intercommunal d'Apprentissage (PIAM) et son service.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Réseau de lecture publique : La communauté est compétente pour la gestion et l'animation du réseau de lecture publique, en complément des équipements culturels d'intérêt communautaire, à partir de la médiathèque de Berck-sur-Mer et ses équipements rattachés ; La gestion et le financement des structures publiques ou associatives ayant pour objet la diffusion cinématographique sur le territoire ; Participation à la restauration et à l'acquisition d'œuvres d'art par les musées du territoire. La communauté est compétente pour porter ou participer aux programmations, manifestations, événements culturels, sportifs ou touristiques répondant aux critères cumulatifs suivants : - Origine géographique des usagers ou participants qui dépassent le cadre communautaire ; - Reconnaissance de l'événement au-delà du territoire communautaire et ayant un impact économique, sportif et culturel ou touristique. Relèvent notamment de ces critères : - le festival des malins plaisirs - le festival Musica Nigella - les nuits baroques - Cinémonde - Rock-en-Stock - Concerts en diapason - Blues?In aout

- Activités sportives

La communauté est compétente pour porter ou participer aux programmations, manifestations, événements culturels, sportifs ou touristiques répondant aux critères cumulatifs suivants : - Origine géographique des usagers ou participants qui dépassent le cadre communautaire ; - Reconnaissance de l'événement au-delà du territoire communautaire et ayant un impact économique, sportif et culturel ou touristique. Relèvent notamment de ces critères : - l'enduropale - beach-cross de Berck-sur-Mer - frappingue

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Plans de déplacement urbains

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

La communauté est également compétente pour créer, étendre, entretenir des plateformes de covoiturage ou tout pôle multimodal.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Préservation et entretien du patrimoine architectural remarquable du territoire, notamment : Les remparts de Montreuil-sur-Mer La fortification de la citadelle de Montreuil-sur-Mer La communauté est compétente pour porter ou participer aux programmations, manifestations, événements culturels, sportifs ou touristiques répondant aux critères cumulatifs suivants : - Origine géographique des usagers ou participants qui dépassent le cadre communautaire ; - Reconnaissance de l'événement au-delà du territoire communautaire et ayant un impact économique, sportif et culturel ou touristique. Relèvent notamment de ces critères : - le son et lumière les misérables - les rencontres internationales de cerf-volant

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- La communauté est également compétente pour étendre, aménager, et réaménager les pôles gares ferroviaires du territoire.*

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Défense incendie et secours. La communauté est compétente en matière de création, extension, renforcement entretien et gestion des réseaux et ouvrages de défense incendie (poteaux, réservoirs...). Elle adhère et participe au service départemental de défense incendie et de secours (SDIS) pour le compte des communes du territoire.*
- NTIC (Internet, câble...)
- NTIC haut et très haut débit . Études, réalisation et exploitation des infrastructures publiques de communication haut et très haut débit. La communauté peut adhérer et participer à toute structure portant sur le développement des NTIC et du haut et très haut débit.*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
 - Autres
- Système d'information géographique (SIG). Prise en charge et gestion des animaux errants.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	SM du SCOT du Pays maritime et rural du Montreuillois (200048221)		84 321
62	SM des espaces départementaux naturels 62 (256203365)	SM ouvert	458 295
62	SM du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (256202102)	SM ouvert	776 265
62	SM Canche et Authie (256203886)	SM fermé	334 810
62	SM de traitement et de tri (256204199)	SM fermé	114 580
62	SM pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB) (256204090)	SM fermé	361 067

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)